

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 5

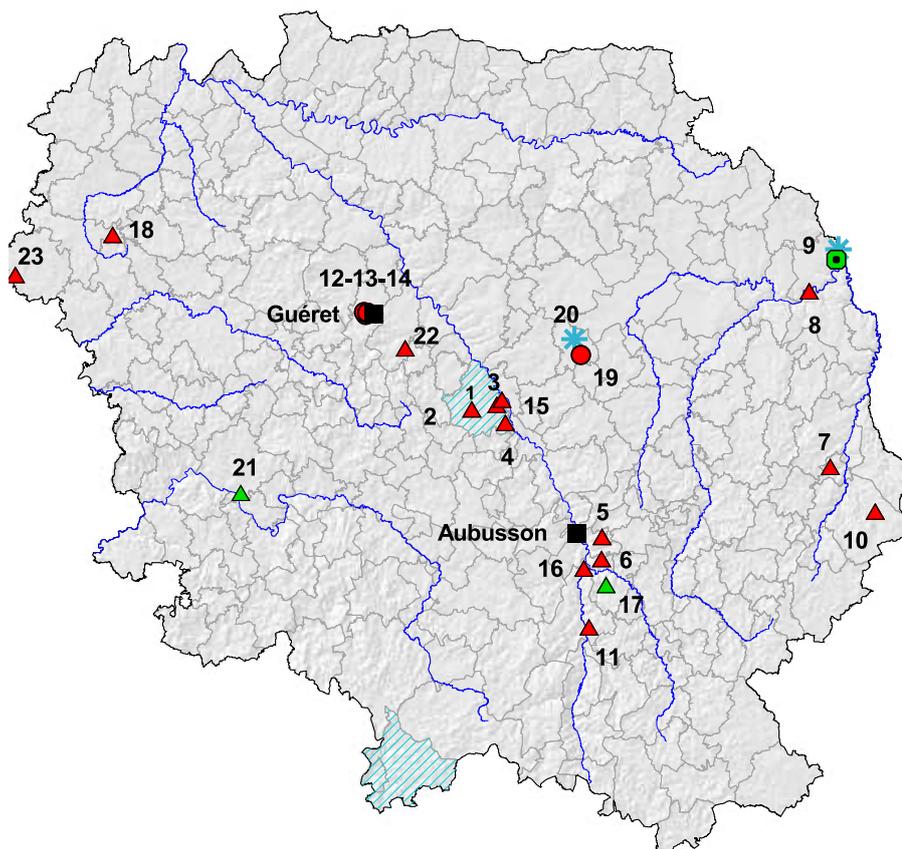
Code opération	Commune, lieu-dit	Responsable organisme	Nature de l'op.	Prog.	Epoque		Réf. carte
123490	Ahun, le Puy Trabailon	Xavier Bardot (INR)	OPD				1
123488	Ahun	Christophe Chevalier (BEN)	PRD	20	GAL		2
123522	Ahun, chemin de l'ancien stade	Frédéric Méténier (INR)	OPD				3
123521	Ahun, Ayen Cher La Grande	Frédéric Méténier (INR)	OPD	20	GAL		4
123376	Aubusson, Les Chirailles	Jean-Michel Beausoleil (INRAP)	OPD				5
123365	Aubusson, Moutier-Rozeille, RD990	Marie-Hélène Jamois (INR)	OPD	20	GAL		6
123451	Auzances, 8, rue du D ^r Mazon	Frédéric Méténier (INR)	OPD				7
122755	Budelière, église Saint-Martial du Châtelet	Jacques Roger (MCC)	OPD	23	MA	▲	8
123472 123473	Les occupations protohistoriques de la confluence entre Cher et Tardes, Budelière, Sainte-Radegonde, Évaux-les-Bains, Saint-Marien	Maxime Pasquel (BEN)	SD/ PRT	14	FER		9
123414	Dontreix, centre bourg	Frédéric Méténier (INR)	OPD	20	MA		10
123468	Felletin, chemin de l'Étang	Frédéric Méténier (INR)	OPD				11
123430	Guéret, rue de l'église	Dimitri Paloumbas (PRI)	SP	23	MA	▲	12
123431	Guéret, place Bonnyaud	Fabien Loubignac (PRI)	SP	23	MA	▲	13
123432	Guéret, réseau de chaleur	Fabien Loubignac (PRI)	SP	19	MA/ MOD	▲	14
123480	Moutier-d'Ahun, église	Christophe Maniquet (INR)	OPD	23	MA		15
123330	Moutier-Rozeille, le Thym	Marie-Hélène Jamois (INR)	OPD	22	GAL		16
123370	Moutier-Rozeille, Saint-Hilaire	Jacques Roger (MCC)	FPP	21/23	GAL/MA		17
123465 123466	Souterraine (La), Bridiers, rue du Puy Romain	Jean-Michel Beausoleil (INRAP)	OPD				18
123418	Saint-Dizier-la-Tour, église Saint-Didier et Saint-Blaise	Dimitri Paloumbas (PRI)	SP	21/23	GAL/MA		19
123479	Saint-Dizier-la-Tour, la Tour Saint-Austrille	Philippe Racinet (SUP)	PRT	24	MA		20
123482	Saint-Dizier-Leyrenne, Murat « Les Tours »	Richard Jonvel (BEN)	FP	24	MA		21
123493	Sainte-Feyre, Cher de Lu	Marie-Hélène Jamois (INR)	OPD	20	MOD		22
123484	Saint-Maurice-la-Souterraine, La Croisière	Frédéric Méténier (INR)	OPD	20	MA		23

NB : opération 123460 - Communes Villedieu et Faux-la-Montagne - Prospection diachronique du Plateau de Millevaches, responsable Gentiane Davigo (BEN), voir notice Corrèze

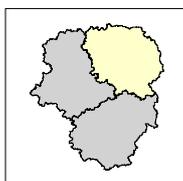
- ▲ rapport non parvenu
- opération non réalisée

Carte des opérations autorisées

2 0 1 5



Echelle : 1/700 000 ème



- Sauvetage urgent
- Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage
- Programme d'analyses
- Relevé d'art rupestre
- Prospection thématique
- Prospection subaquatique
- Prospection diachronique
- Projet collectif de recherche
- Etude documentaire

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 5

AHUN

Le Puy Trabaillon

Le projet de construction de bâtiments agricoles sur la commune d'Ahun a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique sur la parcelle ZW 22, au lieu-dit Puy Trabaillon. Elle concerne une emprise d'une superficie totale de 11 430 m² localisée sur le versant est du vallon créé par le ruisseau de Champeaubert, à moins de 3 km au sud-ouest du bourg actuel d'Ahun. L'objectif scientifique était de vérifier le potentiel archéologique dans un secteur

où l'implantation humaine semble attestée depuis la période néolithique.

L'ouverture de quinze sondages mécaniques n'aura malheureusement pas permis de statuer sur l'existence d'une quelconque occupation antérieure à l'époque contemporaine.

Xavier Bardot

Antiquité

AHUN

Prospection diachronique

Dans le cadre de l'étude de l'agglomération d'*Acitodunum*, la campagne de prospection 2015 a eu pour but de commencer à définir la morphologie de la ville antique. Pour ce faire, trois méthodes d'investigation ont été mises en œuvre : les relevés au sol, l'archéologie aérienne, l'étude du cadastre napoléonien. L'organisation du vicus gallo-romain commence à être mise au jour et plusieurs hypothèses peuvent être avancées.

Le pseudo forum aurait été situé à l'emplacement de l'actuel cimetière du Moutier d'Ahun. Le cadastre napoléonien montre que perdurait à cet endroit une esplanade rectangulaire où convergent cinq voies de circulation vraisemblablement antiques. Ce forum est situé en bordure de la zone urbaine et non en son centre. Cette disposition se rencontre dans les villes romaines ayant conservé une trame urbaine gauloise, si elle contribue au prestige de la cité en dominant par exemple un élément stratégique. Nous sommes dans ce cas de figure : cette place dominait le secteur où débouche la Via

Agrippa en provenance de Clermont-Ferrand (*Augustonemetum*) et *Lugdunum*. Le voyageur en provenance de ces grandes villes a comme première vision, et impression, d'*Acitodunum*, la grande place, le cœur de la ville. Cette impression sera d'autant plus favorable si ce lieu est esthétiquement mis en valeur.

Débouche aussi sur ce pseudo forum, l'équivalent du *cardo* orienté nord/sud qui se poursuit sous la forme de la Via Agrippa en direction de Limoges. Y aboutissent également l'équivalent du *decumanus maximus* de direction est/ouest et trois autres axes de circulation.

Les limites parcellaires du début du XIX^e s. peuvent elles aussi être révélatrices de l'organisation de la ville romaine. Selon ce principe, de possibles voies de circulation pouvaient se diriger vers le nord à partir de l'axe principal est/ouest. Dans le « quartier du forum » d'autres aboutissaient sur cette place.

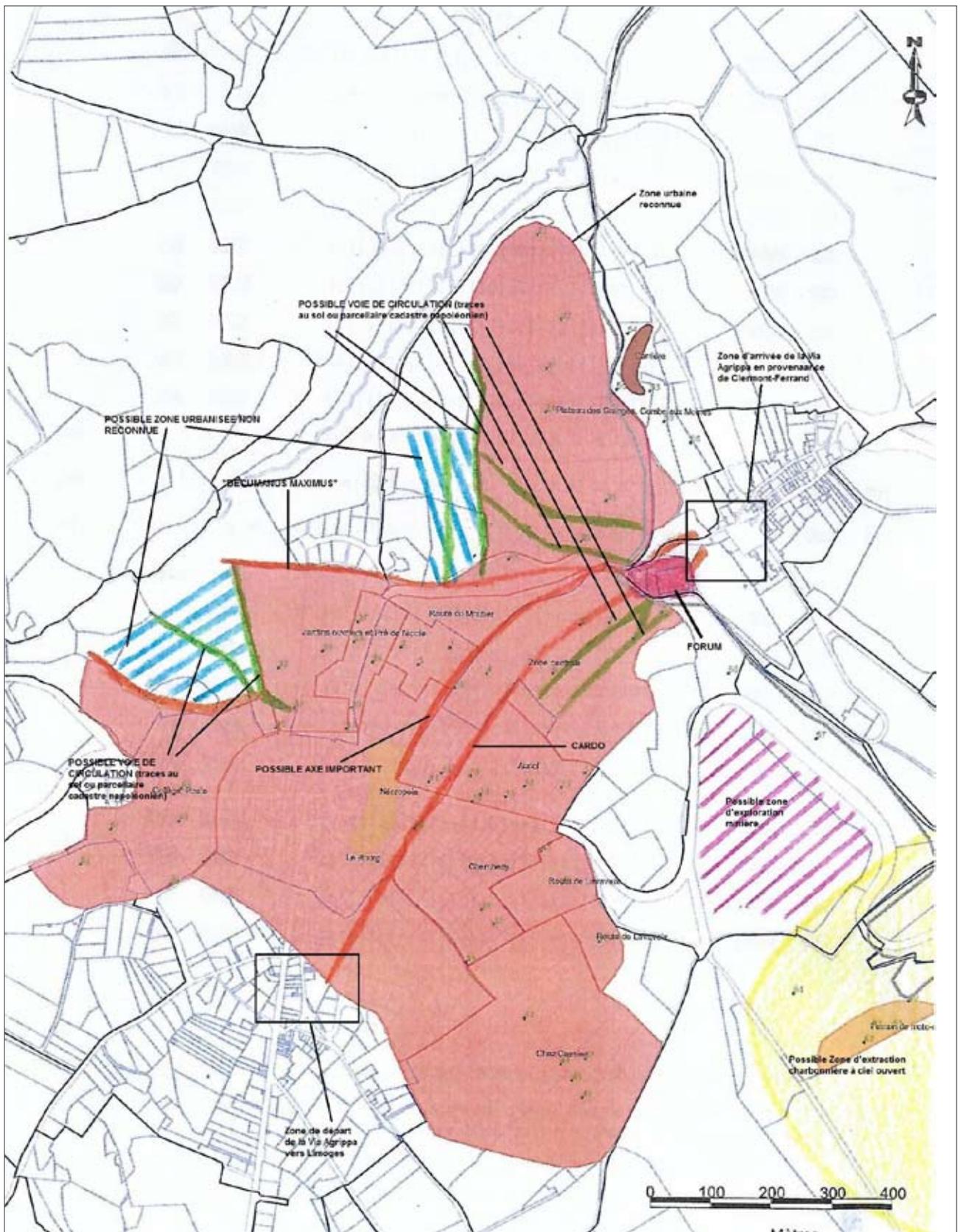


Fig. 1 Ahun, hypothèse de schéma de l'agglomération antique



Vue aérienne du bourg d'Ahun, hypothèse de schéma de l'agglomération antique

Il a également été découvert ce qui pouvait constituer l'entrée ouest de la ville se continuant sous la forme d'une voie romaine vers Bridiers et *Argentomagus*. Cet axe, situé en surplomb du ruisseau du Mas du Theil, est par endroit bien conservé avec son fossé de drainage latéral et son renflement central. Il se pourrait donc que l'agglomération ait été dans ce secteur plus étendue que ne le laissait supposer les recherches de 2008.

La prospection aérienne réalisée grâce à l'aéroclub de la Creuse confirme cette trame urbaine et permet de localiser différents alignements qui peuvent matérialiser

l'emplacement d'anciennes constructions. Les vues d'avion montrent également dans le secteur du pseudo cardo des traces pouvant correspondre à des voies de circulation perpendiculaires ou à des drains antiques. Les clichés aériens mettent aussi en évidence des taches situées entre la ville romaine et la possible zone d'extraction charbonnière à ciel ouvert. Ces dernières correspondraient à des tranchées ou à des excavations d'exploration géologique en vue de découvrir du schiste houiller.

Christophe Chevalier

Contemporain

AHUN

Chemin de l'ancien stade

Le projet de viabilisation et de lotissement des parcelles AD 555, 556, 557 et 558 au lieu-dit Le Chemin de l'Ancien Stade a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique sur les terrains visés d'une superficie totale de 3 263 m².

Les terrains concernés sont situés dans un secteur à fort potentiel archéologique : la commune d'Ahun est documentée par de nombreux sites et indices de sites témoignant du passé antique du *vicus Acitodunum*. L'environnement de

l'intervention du diagnostic est caractérisé par des découvertes de vestiges funéraires gallo-romains.

Le diagnostic archéologique préventif a concerné l'ensemble des parcelles visées par le projet, soit 10 % de sa surface. Quatre sondages ont ainsi été réalisés. Ils n'ont permis d'identifier qu'un ancien drain empierré attribuable à la période contemporaine.

Frédéric Méténier

AHUN

Ayen, Cher la Grande

Antiquité

Le projet de construction d'une maison individuelle au lieu-dit Cher la Grange, 6 bis Ayen sur la commune d'Ahun a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique préventif sur la parcelle cadastrée ZY 73 d'une superficie totale de 1 104 m². En effet, ce projet se situe dans l'environnement d'une riche *villa* antique, identifiée en 1925 par le D^r G. Janicaud et partiellement sondée en 1985.

tenu compte de l'implantation de la future maison, à la demande du propriétaire du terrain. Ces sondages ont révélé la présence d'un fossé dont le comblement supérieur livre des fragments de terre cuite architecturale de tradition antique ainsi que des fragments de panses de vases antiques. On note aussi la présence d'un fond de trou de poteau et d'un mur parcellaire antérieur au remembrement.

Le diagnostic a consisté en la réalisation de 3 sondages mécaniques. L'emplacement de ces sondages a

Frédéric Méténier

AUBUSSON

Les Chirailles

Le projet d'extension de la Zac du Mont, à l'est d'Aubusson, se place dans un secteur où d'anciennes découvertes, sépultures et voies antiques, ont été signalées. L'aménagement, sur une surface réduite de près de 3,5 ha, au lieu-dit « Les Chirailles », était donc susceptible d'affecter des vestiges archéologiques. Au total, l'opération comptabilise 28 sondages représentant une

surface globale ouverte de 2 535,91 m², ce qui correspond à un taux moyen de 7,33 %. En dépit de la proximité de découvertes anciennes, tous les sondages se sont avérés négatifs.

Jean-Michel Beausoleil

AUBUSSON, MOUTIER-ROZEILLE

RD990

Antiquité

Le Conseil départemental de la Creuse prévoit des travaux d'aménagements de la route départementale 990, sur la portion comprise entre les communes de Moutier-Rozeille et d'Aubusson.

La section de route concernée mesure 3,8 km, entre les lieux-dits « La Clide » et « La Seiglière ». La surface totale prescrite occupe une superficie de 67 161 m², répartie en plusieurs zones situées de part et d'autre de la route ; 51 parcelles cadastrales sont concernées, 23 sur la commune d'Aubusson et 28 sur celle de Moutier-Rozeille.

En préalable à ce projet, le SRA a prescrit un diagnostic archéologique sur l'ensemble de l'emprise des réaménagements prévus, en raison notamment de la présence sur le tracé d'un itinéraire secondaire antique (voie de Néoux à Aubusson) et de deux villages désertés, attestés de la fin de la période médiévale.

Après déduction faite des espaces inaccessibles, la surface explorée a été réduite à 38 033 m² et seules 19 parcelles ont été sondées, 2 à Aubusson, 17 à Moutier-Rozeille. Les 41 tranchées de diagnostic ont ainsi permis de sonder une superficie totale de 2 420 m², soit 6,36 % de l'emprise disponible.

Ce diagnostic, réalisé sur une emprise très morcelée en zones étroites, a permis de mettre en évidence la présence d'une forte activité agricole depuis la période antique jusqu'à nos jours. Certaines des structures agraires découvertes (drains et fossés parcellaires) pourraient être associées aux villages médiévaux disparus, mais aucun lieu d'habitat ou dédié à l'artisanat n'a pu être mis en évidence durant cette opération ; il semblerait en effet que les sites d'habitats se trouveraient plus haut, sur les reliefs existant à l'est de la RD990. Ces résultats viennent

corroborer les données déjà connues, apportées par les prospecteurs locaux depuis des années.

Ce diagnostic a, en revanche, permis de préciser l'existence, sur la zone 11, au lieu-dit «La Seiglière», de la voie romaine en cavée, dont les aménagements annexes (fossés latéraux, peut-être murets) et les niveaux de circulation sont conservés.

Marie-Hélène Jamois

AUZANCES

8, rue du D^r Mazon

Le projet d'aménagement d'une voie et d'un parking aux abords immédiats de l'EHPAD « Le Bois Joli » à Auzances a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique sur les parcelles 207, 215 et 217 de la section AB, d'une superficie totale de 9 400 m² à la périphérie nord-ouest, ouest et sud-ouest du bâtiment d'accueil existant.

Le diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence plusieurs dépressions d'origine anthropique. Ces dépressions sont interprétées comme de petites unités d'extraction de matériaux granitiques. Il s'agit d'une

exploitation « opportuniste » des formations naturelles, c'est-à-dire que le matériau paraît avoir été extrait aux endroits où il affleurerait et le creusement de ces unités n'a pas excédé un mètre de profondeur. Le comblement hétérogène de ces structures ne livre pas de mobilier permettant une attribution chronologique, malgré la présence d'un fragment de *tegula* dans le comblement de l'une de ces unités.

Frédéric Méténier

Moyen Âge

BUDELIÈRE

Église Saint-Martial du Châtelet

La restauration générale de l'église Saint-Martial du Châtelet, classée Monument Historique en 1996, a nécessité des sondages en amont des travaux de consolidation des fondations des maçonneries, permettant ainsi de reconnaître les niveaux archéologiques encore conservés à l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice.

Le village du Châtelet, qui fait partie à l'heure actuelle de la commune de Budelière, formait une ancienne paroisse (Châtelet-Landré) dont l'église était primitivement dédiée à saint André puis à saint Martial à partir de 1158 (*Ecclesia sancti Marcialis de Castelleto*, A. Lecler, 1902, p. 153). Construite à la fin du XII^e ou du début du XIII^e s., elle se compose d'une nef unique

qui s'achève par un chevet droit, percé d'une baie en plein cintre, longue et droite. À l'ouest, un clocher-mur révèle un portail à arc brisé et une petite baie plein cintre. Elle se distingue également par des peintures murales datées des XIII^e, XIV^e et XVIII^e s. L'analyse du bâti révèle que sa construction a été réalisée en partie à l'aide de matériaux issus de constructions antérieures : il est ainsi possible d'observer, au niveau de l'angle nord-est, des fondations construites à l'aide de grand appareil de granite gallo-romain, ainsi qu'à la base du mur sud avec un pied-droit à imposte. On note également d'autres matériaux hexogènes, notamment des fragments de calcaire et de trachyte vraisemblablement issus de la destruction de sarcophages mérovingiens,

ainsi que des roches basaltiques en grande quantité dont certaines correspondent à des claveaux de voûtes. Il faut également souligner que cette église possédait encore au début du XX^e s. un bloc à piédestal carré et à cavité circulaire hémisphérique, aujourd'hui disparu, portant une inscription qui peut se traduire ainsi : « Lepidianus (ou Lepidinus), fils de Lepidus, a déposé (cet ex-voto). Il s'est acquitté de son vœu de bon cœur, comme il se doit » (d'après J.-P. Bost). Un second bloc antique, inclus dans le mur interne septentrional et qui a été extrait à l'occasion de ces travaux, correspond vraisemblablement à un autel transformé par la suite en bénitier. Enfin, on signalera que les travaux de consolidation de la toiture ont permis de retrouver un lot d'enduits peints bien conservés sur le rein de la voûte ouest qui pourrait correspondre à un premier état de décor de ce voûtement, effondré puis refait.



Fig. 1 Vue depuis l'ouest du chœur et du sondage 1 (1 : bouchage de l'ébrasure de la baie axiale ; 2 : base du dernier maître-autel ; 3 : sol de terre battue ; 4 : base autel central) (mire de 0,50 m)

Les sondages archéologiques ont été effectués, pour l'extérieur, le long du mur gouttereau au niveau des deux contreforts les plus à l'est, ainsi que du côté du chevet, à 3 m du mur. Pour l'intérieur, trois sondages ont été réalisés : le premier contre le mur oriental, le deuxième au niveau de la porte sud et enfin un troisième contre le mur nord. Les sondages extérieurs ont révélé que le terrain naturel apparaissait directement sous la terre végétale, indiquant le déplacement du cimetière et l'abaissement

des niveaux de circulation dans ce secteur. À l'est, seules deux fosses mises au jour, taillées dans le rocher, pourraient correspondre à des creusements sépulcraux. Côté nord, une tranchée le long du mur gouttereau a permis de constater que sa fondation reposait sur le terrain naturel à moins 0,30 m de profondeur ; en revanche, les premières assises du contrefort central s'appuient sur deux sépultures plus anciennes, malheureusement non datées.

À l'intérieur, un premier sondage a été réalisé au niveau du chœur (fig. 1). On constate immédiatement sous le sol actuel et contre le mur est un niveau de pierres liées à un mortier de terre jaunâtre que l'on peut interpréter comme la base du dernier maître-autel. Sous celui-ci et à moins 0,30 m, un niveau de terre battue, où des empreintes de tommettes en terre cuite sont visibles, s'appuie contre une nouvelle concentration de pierres mises à plat. Cette dernière se rencontre à 1 m du mur du chevet et pourrait correspondre à la base d'un maître-autel plus ancien.



Fig. 2 Vue depuis le nord du sondage 2 (1 : ouverture de la porte sud ; 2 : sol de tommettes ; 3 : remblai ; 4 : sol en terre battue ; 5 : terrain naturel) (mire de 0,50 m)

Le second sondage, au-devant de la porte latérale méridionale, a permis de mettre au jour trois niveaux de sol (fig. 2). Le dernier en activité correspond à un sol de tommettes de différentes tailles maintenues à l'aide d'un mortier de terre jaunâtre de quelques centimètres d'épaisseur. Ce niveau repose sur une couche de remblai de 0,30 m d'épaisseur. Cette couche scelle un second niveau de circulation argileux marron-orangé où des empreintes de tommettes sont visibles, ce niveau reposant sur un sol de terre battue installé sur le rocher. Ce sol fonctionne avec le seuil du premier état de la porte sud, mais aussi probablement avec le sol retrouvé dans le sondage 1. Deux inhumations perforent les sols les plus anciens, les creusements entaillant difficilement le terrain naturel. Le dernier sondage, placé à environ 3 m du mur ouest mais contre le mur nord, montre pour sa strate supérieure une épaisse couche (0,10 m) compactée faisant office



Fig. 3 Vue depuis le sud du sondage 3 et de son sol de tombettes (mire de 0,50 m)

de sol de circulation. Elle recouvre un niveau de remblai de même épaisseur, celui-ci scellant un niveau de tombettes de tailles différentes (fig. 3). Celui-ci s'appuie sur le terrain naturel, aplani pour l'occasion.

Ces différents sondages et observations du bâti permettent donc de constater que l'église du Châtelet s'installe directement sur un terrain naturel proche de la surface, invitant à penser que les éléments plus anciens trouvés en remploi proviennent d'un édifice situé légèrement plus loin.

Jacques Roger

Protohistoire

BUDELIÈRE, ÉVAUX-les-BAINS SAINTE-RADEGONDE, SAINT-MARIEN

Les occupations protohistoriques de la
confluence entre Cher et Tardes

Les gisements archéologiques de Sainte-Radegonde et de Saint-Marien, respectivement sur les communes de Budelière et d'Évaux-les-Bains sont connus seulement depuis une cinquantaine d'années, par les découvertes de Maurice Piboule (fig. 1). Ses investigations de terrains ont livré d'importants lots protohistoriques et une abondance d'observations qu'il nous a transmis dans une longue succession de publications. Le matériel cité implique aussi bien des périodes assez anciennes comme le Néolithique et l'Âge du Bronze, que des phases légèrement plus récentes tel que le Second Âge du Fer, particulièrement bien représenté par la profusion de fragments d'amphores. Ces vestiges ayant été référencés, une étude diachronique d'impact fut initiée en 1992, alors qu'un projet de ré-aménagement du barrage de Rochebut était prévu¹. Ces travaux ont engendré une première documentation dans une approche spatiale grâce à des phases de prospections auxquelles s'ajoutèrent plusieurs zones diagnostiquées. Trois tranchées furent implantées sur le front est du relief de Sainte-Radegonde, et ont permis de découvrir les restes d'une fortification laténienne ainsi que des indices importants d'occupations associées et d'autres postérieures. Ces recherches de terrain, bornées dans l'emprise concernée par le projet, ont cependant souffert d'une assez mauvaise conservation stratigraphique et de difficultés de lecture du sol ayant alors limité les observations et les interprétations. Elles constituent toutefois les seules données issues de fouille sur place, le reste étant lié aux multiples prospections du

découvreur notamment. Une autre fenêtre fut aussi ouverte sur le relief voisin de Saint-Marien, livrant un dépôt de la fin de l'Antiquité autour duquel gravitaient de nombreux éléments plus anciens arrachés à leurs contextes.

Par la suite, ces points ont été largement intégrés dans les synthèses thématiques et/ou régionales, mais aucune expertise plus approfondie sur le terrain ou sur le mobilier n'avait été menée jusqu'à ce jour. La richesse géologique du secteur a souvent été citée pour expliquer ces présences humaines de longues dates, et il existe, effectivement à proximité, des gisements en minerai d'étain, de plomb, d'argent et de fer mais aussi des filons aurifères et de forte potentialité d'orpaillage dans les cours d'eau. Certains textes font parfois la confusion entre les deux gisements, et la profusion bibliographique nécessitait un dépouillement plus complet. L'ensemble de ces sources pose toujours de nombreuses questions quant aux phasages précis, aux formes des occupations et leurs liens avec leurs environnements. Les nouvelles recherches présentées ici ont été initiées pour ôter une part de ces voiles avec une approche pluridisciplinaire et dans la continuité des recherches sur les fortifications protohistoriques menées localement². Deux opérations d'archéologie programmée ont ainsi été effectuées en parallèle,

1 - Beausoleil-Roger 1992

2 - Pasquel 2014

selon des objectifs et des démarches distinctes, mais reliées par cette problématique commune. Ces travaux réalisés au printemps 2015 ont pu être menés à bien grâce au soutien du SRA Limousin et avec le concours de l'ARAF³.

Dans un premier temps et de manière à dresser un bilan de la substance, l'ensemble des données anciennes a été rassemblé et analysé dans le cadre d'une opération de prospection thématique. Ce travail a permis d'établir une étude documentaire importante qui fonde un socle fiable aux recherches. Ce fut aussi une occasion saisie pour participer à la récupération et à l'inventaire de la collection matérielle du découvreur en vue de nouvelles expertises et pour garantir leur conservation à long terme. Une bonne partie des lots a pu être retrouvée et consultée pour inventaire et examens préliminaires. D'autres artefacts viendront sans doute abonder cet ensemble à l'avenir, car certains objets mentionnés dans les textes sont toujours manquants. La synthèse des données voulue pour cette première opération s'est aussi astreinte à une nouvelle acquisition de terrain plus récente et plus rigoureuse. Ce volet s'est attaché à renseigner les gisements connus et les environs proches, partagés en une dizaine de zones sur plus de 100 ha. Les observations ont porté sur la lecture du sol, sur son modelé et à la recherche du matériel anthropique. Associant passages exploratoires et vérifications, des indices inédits ainsi que nouveaux ensembles mobiliers ont été recueillis malgré un territoire peu propice à la méthode pédestre classique.



Fig. 1 La confluence entre Cher et Tardes dominée par les reliefs de Sainte-Radegonde (1) et Saint-Marien (2). Ortho-imagerie aérienne de l'IGN, D.A.O : M. Pasquel

Après cette appréciation générale, un autre axe d'investigations s'intéressa cette fois plus particulièrement au site de Sainte-Radegonde. Afin de se libérer du biais de lecture inhérent aux prospections, l'objectif était de pouvoir analyser des niveaux proto-historiques conservés. Dans ce but, un test stratigraphique de 17 m² fut implanté au sein du plateau, à l'intérieur de l'espace enceint. La proximité immédiate avec le rempart a été choisie dans

l'idée que sa présence ait pu pallier une érosion générale conséquente, à la manière d'une ligne d'arrêt (fig.2). L'ouverture de ce nouveau sondage a révélé que, sous le recouvrement sédimentaire supérieur colluvionné d'environ 1 m, il existe une succession de niveaux archéologiquement préservés. Le premier rencontré se compose d'un grand nombre de petits blocs et de fragments d'amphores, disposés en contact les uns avec les autres. Très peu visible en coupe, cet ensemble se matérialise quasi uniquement en plan. Il semble correspondre à un radier de viabilisation du sol extérieur, compris entre l'espace probablement occupé et la ligne d'enceinte (fig.3). La datation de ce sol conservé est à replacer dans un contexte de la Tène D1-D2. Sous cet état existe une succession de strates venant atténuer la pente naturelle du substrat, et dont la mise en place semble inscrite entre la Tène C2 et la Tène D1a. L'extrémité septentrionale n'a pas traduit la même séquence sédimentaire, et nous avons constaté une section opérée dans le niveau de radier et des strates sous-jacentes. La fouille poursuivie jusqu'à obtention de la limite basse de cette perturbation, et le mobilier historique suggèrent une action opportuniste de récupération des blocs du rempart, pratique souvent constatée par l'archéologie des fortifications. Immédiatement dessous affleurent en effet des blocs difformes de très gros appareillage absents dans les niveaux supérieurs. Considérant ces derniers niveaux atteints comme appartenant au mur d'enceinte, il a été décidé de stopper volontairement la fouille afin d'éviter un morcellement des données et pour étudier à l'avenir ce vestige en un seul temps et dans son intégralité.

Les deux opérations conduites ont donc permis de mieux approcher la zone dans son ensemble et de centraliser les données anciennes pour permettre leur exploitation. Le test stratigraphique a mis en évidence à Sainte-Radegonde la présence d'une bande d'environ 20 m de large qui a conservé des niveaux archéologiques en place dans le parallèle de la fortification, alors que le site souffre de très fortes dégradations anthropiques et surtout naturelles. Plus à l'intérieur du plateau, le recouvrement sédimentaire semble trop faible pour avoir préservé en place une telle séquence de données, mais il ne faut pas exclure à l'avenir la découverte de possibles substructions. Compte tenu de la position même du sondage, il n'a pas été possible d'exhumer cette année des vestiges de bâtiments et ainsi de mieux caractériser l'occupation intérieure. Toutefois, un protocole de tamisage a été déployé dans un objectif d'appréciation quantitative du mobilier. Les hautes densités obtenues tendent à prouver l'importance de la présence humaine à la période de la Tène finale, appuyant donc l'hypothèse d'un habitat d'extension moyenne, plutôt regroupé. Le statut de ce point de peuplement dans l'organisation générale du territoire pour ces

3 - Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne

époques protohistoriques semble encore nous échapper. Les rôles qu'il a pu remplir sur les plans de l'influence, de la production et du commerce demeurent sous-estimés pour l'instant. Si la période laténienne se trouve au cœur de ces recherches, ces questions se posent aussi pour les périodes antérieures bien présentes. Les raisons de cette résilience

anthropique sont sans doute multifactorielles et propres à chaque phase chronologique, ce qui offre un véritable panorama sur la Protohistoire au nord-ouest du Massif Central.

Maxime Pasquel

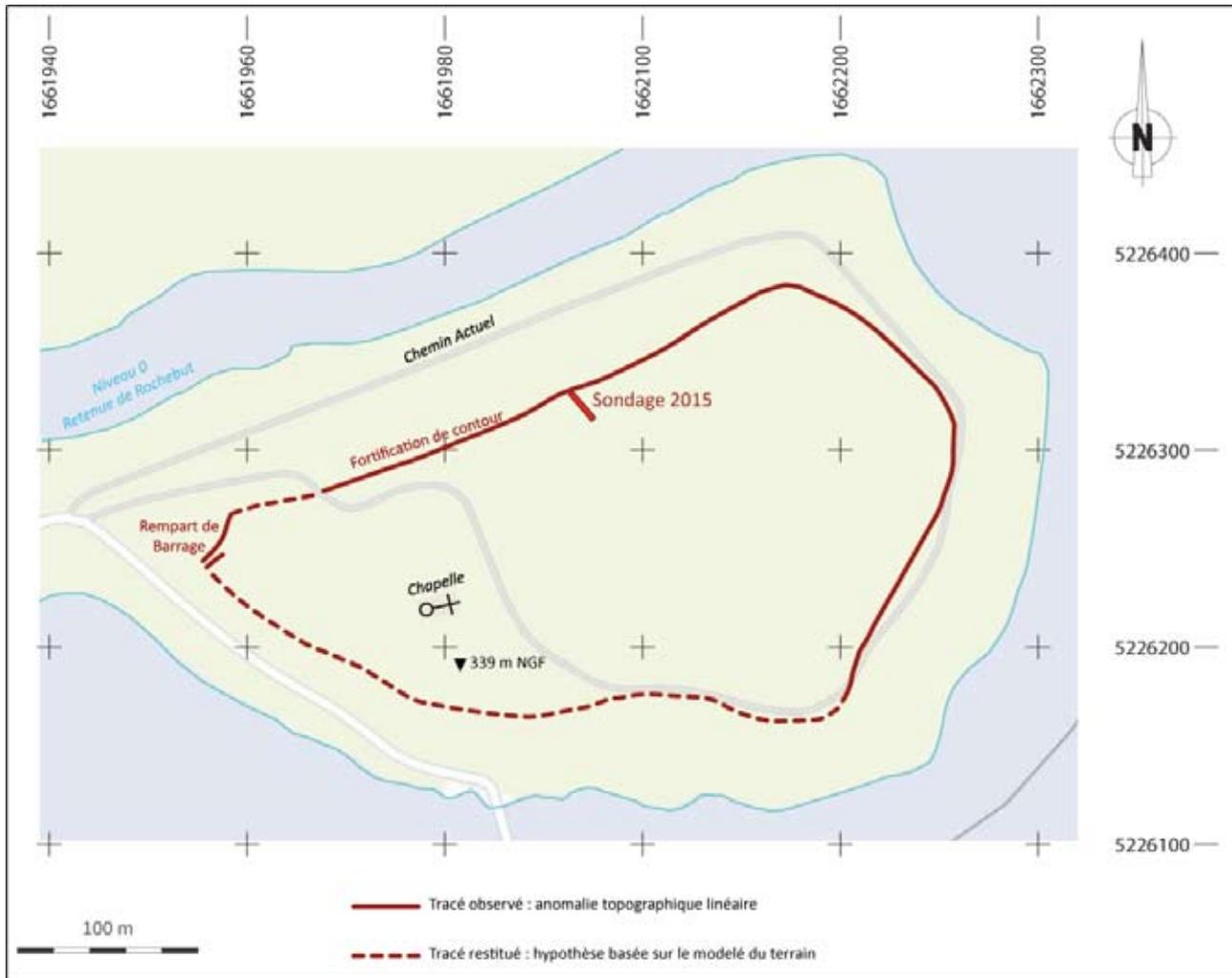


Fig. 2 Le plateau fortifié de Sainte-Radegonde et l'implantation du sondage 2015. Fond : IGN, Topographie : E.Yeni, D.A.O : M.Pasquel

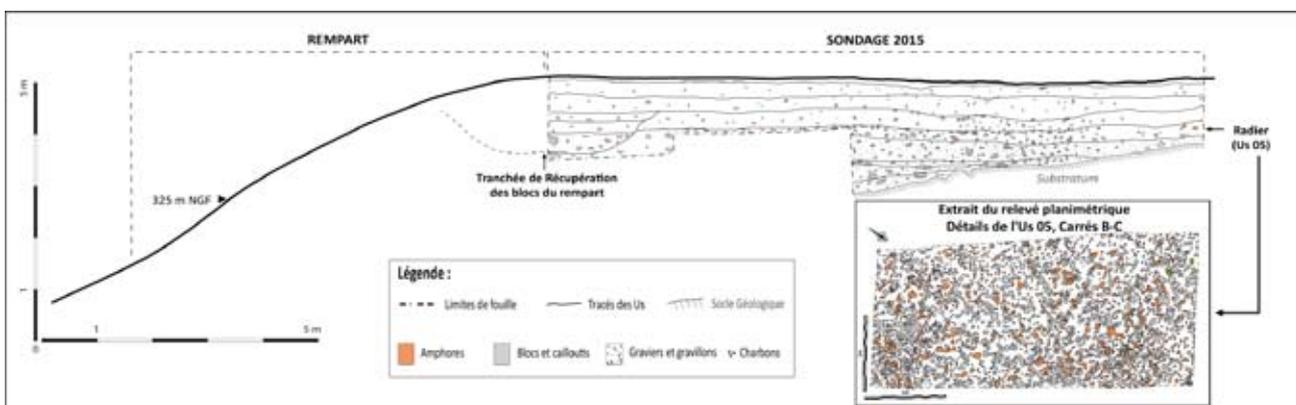


Fig. 3 Section stratigraphique réalisée en 2015, et détails planimétrique du radier. Relevés : équipe de fouille, topographie et photogrammétrie : E. Yeni, D.A.O : M. Pasquel

DONTREIX

Centre bourg

Moyen Âge

La Communauté de communes d'Auzances-Bellegarde envisage de créer, dans le centre bourg, un réseau de collecte des eaux usées. Ce projet a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique sur les parcelles 190, 191, 334 (parties ouest) de la section AB, ainsi que sur le domaine public.

Ce projet porte sur une superficie totale de 4 691 m² dans le centre du bourg historique de Dontreix. Il impactera les abords immédiats de l'église ainsi que plusieurs rues au tracé circulaire autour du village. Au moment de l'intervention, les parcelles AB 190, 191 et 334 visées par le projet ne sont pas accessibles (voies privées). L'objectif scientifique de cette opération archéologique est de contribuer à mieux cerner les occupations qui ont pu se développer dans le centre historique de ce petit bourg des Combrailles.

Le diagnostic archéologique a consisté en la réalisation de seize sondages mécanisés. Ceux-ci ont permis de caractériser, aux abords de l'église, la présence de quatre sépultures et d'un moule à cloche. L'environnement immédiat de l'édifice est également marqué par un remblai hétérogène dans lequel se trouvent mêlés des restes humains sans connexion anatomique.

Trois fosses médiévales ont également été mises en évidence dans les rues périphériques. Deux d'entre elles ont livré des fragments de céramique attribuée aux XII^e- XIV^e s.

Frédéric Méténier

FELLETIN

Chemin de l'Étang

Le projet de construction de trois maisons a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique sur la parcelle 26 de la section AT de la commune.

Ce projet porte sur une superficie totale de 6 180 m², au sud du centre historique de Felletin. L'objectif scientifique de cette opération archéologique est de contribuer à mieux cerner les occupations qui ont pu se développer en périphérie sud du centre historique de Felletin.

Le diagnostic archéologique a consisté en la réalisation de quatre sondages mécanisés, linéaires et continus. Ceux-ci ont permis de caractériser, sur l'ensemble de la parcelle, l'absence de vestiges liés à une occupation ancienne de ce terrain.

Frédéric Méténier

GUÉRET

Rue de l'église

Moyen Âge Moderne

L'intervention archéologique réalisée par la société Hadès durant les mois de mai et de juin 2015, rue de l'Église, à Guéret, s'inscrit dans le cadre d'un projet de réfection des abords de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, sous la maîtrise d'ouvrage de la commune.

L'origine de l'agglomération de Guéret est sujette à de nombreuses interrogations, qui sont loin d'avoir été levées. Si la fondation d'un monastère par le comte de Limoges Lanterius, vers 670, ne semble pas faire de doute, plusieurs incertitudes concernent l'antériorité de cet établissement. La Vie de

saint Pardoux mentionne l'existence de deux édifices à la charnière des VII^e-VIII^e s. : un oratoire dédié à saint Sylvain, et une basilique titrée saint Aubin. Malheureusement, les témoignages archéologiques font actuellement défaut pour prouver l'existence de ces deux bâtiments. Concernant le monastère, force est de constater que les données « concrètes » sont également très lacunaires, voire inexistantes. Il s'avère que l'actuelle église Saint-Pierre et Saint-Paul est le seul édifice religieux d'époque médiévale dont nous connaissons, dans les grandes lignes, l'histoire architecturale : sa construction s'échelonne entre les XII^e-XIII^e s., et le XIX^e s.

En 2014, un diagnostic archéologique étendu sur tout le pourtour de l'église avait révélé de nombreux éléments bâtis, principalement des arases de murs médiévaux et modernes, quelques fosses, ainsi qu'une structure interprétée comme une possible cuve baptismale (RIGAL D. — *Guéret*, Rapport de diagnostic, Inrap Grand Sud-Ouest, 2014). Ces découvertes étaient donc à même de nous renseigner sur plusieurs pans importants de l'histoire de la ville : l'antériorité de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, le monastère, mais également les éventuels bâtiments et structures implantés entre les deux pôles religieux. Pour cette raison, le SRA a prescrit une fouille archéologique préalable aux travaux de réaménagement de la place, au nord de l'église, sur une zone de 500 m² environ.

Les vestiges exhumés au cours de cette opération peuvent être regroupés en trois catégories : des maçonneries, des structures creusées dans le substrat, et des sépultures.

Réparties sur l'ensemble de la zone fouillée, les maçonneries mises au jour consistent pour l'essentiel en des moignons de murs très arasés. Un premier lot de murs, d'une largeur de 0,70 m environ, correspond à un agrandissement de l'église au XVII^e s. (MUR 17 et 20, fig. 1). Un deuxième ensemble de murs a été dévoilé au nord-ouest de la zone de fouille. Ceux-là semblent délimiter un bâtiment hémicirculaire, peut-être une chapelle ou un four (BAT 04). L'interprétation de ce bâtiment n'a pu qu'être partielle toutefois, en raison de la destruction de la partie ouest de l'édifice, en lien sans doute avec la réoccupation de cet espace par un cimetière.

Sous la chapelle nord de l'église, deux aménagements creusés dans le substrat ont été identifiés. Construite à l'intérieur d'une « cuve » polygonale, la structure la plus au nord (MLE 02) comprend les restes d'une « cheminée » en briques, lesquelles ont été installées sur une couche damée et compacte, d'une épaisseur de 0,01 m à 0,04 m (fig. 2). Située au sud de la précédente, la seconde structure (IND 01) se caractérise par un creusement

polygonal d'environ 0,80 m de profondeur, au fond duquel se trouve un niveau damé composé de mortier et de tuileau. Nous proposons de voir dans ces vestiges les restes de deux moules à cloche. Les céramiques contenues dans les remblais de démolition sus-jacents situeraient l'abandon des deux



Fig. 2 Les deux hypothétiques moules à cloche, vus depuis le nord-ouest. Cliché de D. Paloumbas-Odile, Hadès, 2015

moules dans le courant du XVI^e s.

Les sépultures se concentrent sur la partie nord-ouest du site (ESP 01 et 02, fig. 1). Les plus anciennes sont taillées dans le substrat ; les autres sont soit en pleine terre, soit en coffrage de pierre. On mettra en avant deux sépultures avec dépôt funéraire, mises au jour l'une au-dessus de l'autre. La SEP 22 est celle d'un individu adulte orienté ouest-est (tête à l'ouest), à côté duquel a été découvert, à la droite du bassin, un vase qui semble pouvoir être interprété comme une bouteille funéraire (fig. 3). La glaçure de teinte vert-olive de cette céramique orienterait les datations vers la fin du XIV^e s. ou le XV^e s. La sépulture SEP 06 se superpose à la précédente. Elle est constituée d'un coffrage en moellons de granite, à l'intérieur duquel le défunt (adulte) a été déposé avec deux poteries : l'une est une petite oule modelée à fond lenticulaire, près du bassin de l'individu, l'autre est un récipient, sans doute un vase destiné au stockage ou au service des



Fig. 3 La sépulture SEP 22. Cliché de A. Chen, Hadès, 2015

liquides, à droite de la tête. La chronologie relative de la sépulture et les données livrées par l'étude céramique semblent indiquer une datation médiévale assez tardive (XV^e s. ?), ce que deux analyses radiocarbones permettront peut-être de préciser.

Les résultats de cette courte opération, dont l'étude de post-fouille est en cours, sont plutôt mitigés. On soulignera le fait qu'aucun témoin ne vient étayer l'hypothèse d'une occupation du haut Moyen Âge, la plupart des vestiges se situant vraisemblablement entre le XIII^e et le XVII^e s. Les dépôts funéraires retrouvés au cours de cette fouille présentent

malgré tout un intérêt certain, en tant qu'ils enrichissent, certes modestement, les données de l'inventaire et de l'étude sur ce type de dépôts en Limousin¹.

Dimitri Paloumbas-Odile

1 - CONTE (P.), ROGER (J.). — « Écuellen des morts et autres dépôts céramiques en contexte funéraire en Limousin (Moyen Âge – XX^e siècle) », *Des pots dans la tombe, IX^e-XVIII^e siècles. Regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest*. Actes du colloque international de Caen, 30-31 mai 2012. Publication à paraître du Craham, Université de Caen-Centre Michel de Boüard.

Moyen Âge - Moderne

GUÉRET

Réseau de chaleur

En 2015-2016, la ville de Guéret s'est dotée d'un réseau de chaleur alimentant en énergie une grande partie des bâtiments publics actuels. Afin d'enfouir les tuyaux, la réalisation d'une tranchée de sept kilomètres de longueur traversant l'agglomération du sud au nord a été nécessaire. Ces travaux d'envergure ont motivé une prescription archéologique ciblée sur sept secteurs où le potentiel archéologique présentait un intérêt au regard des connaissances portées par la carte archéologique.

Le suivi de travaux s'est déroulé de manière discontinue d'avril 2015 à février 2016 et a consisté à repérer et documenter tout vestige atteint par l'aménagement du réseau de chaleur sur les secteurs prescrits, soit sur plus de 1/7^e de la longueur totale de la tranchée. Les dimensions de cette dernière pouvaient varier en fonction de contraintes techniques (réseaux existants, présence du rocher, etc.). Il a donc fallu constamment adapter l'intervention archéologique au rythme d'avancement des travaux, traiter des vestiges de différentes natures pour des périodes différentes et dans plusieurs secteurs de la ville. Des moyens supplémentaires ont été débloqués aux endroits où les vestiges présentaient un intérêt particulier. En accord avec l'aménageur et le service de l'archéologie, il a été possible de descendre ponctuellement sous la côte d'aménagement.

Bien que la tranchée ait été très étroite et de profondeur variable, certains secteurs ont livré des sites inédits qui permettent de documenter davantage la carte archéologique de Guéret. Parmi ceux-ci, on peut citer la mise au jour d'habitations modernes qu'il convient encore de caractériser notamment sous l'entrée du collège Marouzeau. Sous la cour actuelle du lycée

Bourdan, une partie du cimetière des Corbières daté d'après les archives entre 1783 et 1843 a été retrouvée. De nombreuses sépultures ont été détectées mais les observations d'ordre anthropologique sont restreintes en raison de l'étroitesse et de l'orientation nord/sud de la tranchée. Toutefois, au moins quatre niveaux de sépultures ont pu être détectés ainsi que les architectures de certaines fosses. En contrebas à l'est du lycée, dans la rue Corneille, la fouille a pu mettre en évidence les premiers remblais destinés à la création de la rue et provenant des terres de terrassement du cimetière. Cette phase d'aménagement est vraisemblablement à mettre en relation avec la construction du lycée à partir de la seconde moitié du XIX^e s. En avant du lycée, la fouille de la tranchée creusée dans la place Molière n'a révélé aucune sépulture permettant de délimiter, de fait, un peu mieux l'emprise du cimetière.



Fig. 1 Les vestiges devant le palais de justice actuel

C'est sous l'actuelle place Bonnyaud que les vestiges ont été les plus remarquables. En effet, devant le palais de justice actuel (fig.1), un édifice aux fondations importantes a été repéré. Toutefois, ses murs ont été majoritairement récupérés et la datation ainsi que la fonction de l'édifice restent, à ce jour, inconnues (études en cours). Néanmoins, des textes anciens mentionnent au XVI^e s. la présence d'une chapelle qui est détruite vers 1768 dans ce secteur de la place Bonnyaud (chapelle Saint-Cloud). De plus le palais de justice actuel était à partir de 1616 un couvent, celui des Récollets. Au nord et à l'ouest de l'emplacement de l'ancien couvent, plusieurs sépultures ont été trouvées et correspondent très vraisemblablement aux phases modernes du cimetière Marchedieu (ancien nom de la place Bonnyaud). Les datations sont en cours mais le mobilier recueilli (fig.2 et 3) peut être attribué de façon assez lâche entre le XVI^e et la fin du XVIII^e s. Aussi, la découverte d'une longue maçonnerie le long de laquelle sont positionnées quelques sépultures, pourrait correspondre à la portion méridionale du mur de clôture du cimetière (fig.4).



Fig. 2 Perle de chapelet taillée en os, face à la tête de mort



Fig. 3 Perle de chapelet taillée en os, face à la tête d'homme ou de femme.

Une autre découverte très intéressante consiste en la mise au jour d'espaces viars sous la place Bonnyaud et dont l'un semble orienté en direction de l'emplacement de la Porte Marchedieu qui fut l'une des principales entrées fortifiées de la ville à partir de la période moderne. La stratigraphie relative permettrait d'indiquer

la contemporanéité de la voie avec les fortifications modernes de Guéret mais nous ne pouvons l'affirmer pour le moment sans datation plus précise.

Sur la partie occidentale de l'actuelle place Bonnyaud, la suite du cimetière médiéval (fouillé sur une trentaine de m² en 2014) a été impactée lors du passage du réseau de chaleur. En effet, un ensemble de près d'une centaine de sépultures évoluant vraisemblablement entre le tout début du XI^e s. et la fin du Moyen Âge a été fouillé. Cependant, les squelettes sont très mal conservés voire complètement dégradés pour la plupart. Néanmoins, l'attention s'est davantage portée sur les différentes mises en œuvre des fosses et sur les pratiques funéraires. Cet exercice, rendu difficile en raison de l'absence du squelette ou matérialisé ponctuellement par quelques traces ténues, a donné des résultats intéressants. Effectivement, certaines pratiques qui avaient déjà été repérées en 2014 sur la même place ont pu être confirmées. Les structures les plus anciennes sont matérialisées par des fosses dites « à banquettes latérales » et creusées profondément dans le substratum. Viennent ensuite des fosses plus classiques, munies d'un cercueil en bois et dont la présence de petites céramiques interprétées communément comme des vases à eau bénite est quasi systématique. La fouille de cette partie du cimetière médiéval de Guéret devrait permettre de préciser les datations de ces céramiques que l'on retrouve sur d'autres cimetières du nord Limousin.



Fig. 4 Sépultures le long du possible mur de clôture du cimetière

Plus généralement, cette opération d'archéologie préventive au format inhabituel, renouvelle la carte archéologique de Guéret mais surtout permet de suivre en partie l'évolution de pratiques funéraires du tout début du Moyen Âge jusqu'à une période très récente (XIX^e s.). À l'échelle de la ville, la réalisation d'une étude documentaire poussée mise en relation avec les vestiges découverts permet de comprendre comment les espaces funéraires évoluent et comment l'urbanisation ancienne et actuelle repoussent ces espaces en marge des villes.

Fabien Loubignac

Dans le cadre du projet de restauration de l'église de Moutier-d'Ahun, un diagnostic archéologique préalable a été prescrit par le SRA. Cet édifice faisait partie à l'origine d'un monastère fondé, en 997, sur une église plus ancienne. Ne subsiste aujourd'hui de l'église que la croisée de son transept (surmontée d'un clocher) au sud, bien séparée de son ancienne façade septentrionale (portail gothique). Les parois internes de l'église sont revêtues de magnifiques boiseries sculptées au XVII^e s. qui sont aujourd'hui menacées par les remontées humides au sein des maçonneries. Il a semblé nécessaire, en amont de toute définition de projet de restauration par les Monuments Historiques, de réaliser quelques sondages archéologiques afin de mieux appréhender le sous-sol en périphérie de l'église, et de visualiser ponctuellement la nature et la facture des fondations de certaines de ses maçonneries.

Au total, cinq sondages ont donc été ouverts du 15 au 21 septembre 2015 en périphérie immédiate de l'église ou du portail. Si le terrain naturel n'a été difficilement atteint que dans un seul d'entre eux, ils permettent tout de même de répondre à plusieurs des questions posées et d'avancer de nouvelles hypothèses sur l'évolution de l'édifice religieux et ses antécédents.

Trente structures au total ont pu être mises en évidence : 6 portions de murs, 6 maçonneries (1 bouchage, 3 piliers, 2 contreforts), 6 sépultures en pleine terre, 5 lambeaux de dallage, 3 blocs, 2 fosses, 1 emmarchement et 1 aménagement de blocs de granite. Seuls deux tessons de céramique pourraient témoigner d'une occupation gallo-romaine à faible distance, ou bien à cet emplacement mais assez profondément sous le sol actuel.

Le texte de fondation du monastère de Boson II, comte de la Marche, en 997, indique que ces nouvelles constructions prennent la place d'une église pré-existante. Or, de cette église primitive, aucune trace n'a été retrouvée. L'un des murs dégagés, dont l'orientation diffère de l'église postérieure, pourrait avoir appartenu à ce sanctuaire primitif, mais la facture de la construction et la stratigraphie auraient plutôt tendance à le rendre contemporain du monastère de la fin du X^e s.

Certaines maçonneries mises au jour ou dont la fondation a été mise à nu appartiennent en revanche sans conteste à l'église de cette période. Son mur gouttereau oriental a été ainsi retrouvé, associé avec un retour appartenant sans aucun doute initialement à

l'aile du transept détruit. Ces murs sont bâtis à l'aide de moellons de petit appareil régulier en granite, bien assisés et liés au mortier hydraulique, et intègrent ponctuellement des éléments de terre cuite architecturale d'apparence antique. Dès cette période, les premières inhumations semblent installées le long de l'église.

La période romane n'est apparemment pas représentée dans nos sondages. En revanche, en élévation, l'élément le plus évident et le plus caractéristique de cette période reste le clocher carré doté de ses baies géminées.

Lors de la guerre de Cent Ans, la nef et les bras du transept sont détruits. A la fin du XV^e s., la nef est rebâtie et dotée d'un nouveau portail au nord (fig. 1). On en profitera alors pour fortifier le bâtiment et pour restructurer les bâtiments conventuels. Les bras du transept ne seront jamais remontés ; les arcs en plein cintre primitifs qui permettaient la communication à l'ouest comme à l'est, avec ceux-ci, sont désormais bouchés. Côté est, deux énormes contreforts ont été construits, sans doute en partie pour camoufler les traces d'arrachement des murs détruits mais surtout pour épauler les arcs primitifs en plein cintre et les nouveaux arcs brisés soutenant le clocher.

On peut imaginer que la destruction de ce transept a permis d'agrandir le cimetière vers le sud. La tombe d'un personnage, sans doute un ecclésiastique important de la communauté religieuse qui occupait le monastère, a ainsi été fouillée au sud du transept. L'individu portait une bague en argent, une épingle en bronze et tenait un chapelet de perles associé à une médaille de saint Benoît, dont la règle était strictement respectée ici.

De la nouvelle nef (qui sera à nouveau détruite lors des guerres de Religion) ne subsistent que son portail nord et une portion de son mur gouttereau occidental. Le type architectural du portail permet de le placer de façon certaine à la fin du XV^e s. Or, le sol de circulation interne de cette nef était jusqu'alors oublié. L'un de nos sondages a permis de retrouver le dallage associé au portail, à 0,50 m en dessous du sol actuel. Immédiatement le portail franchi, un escalier permettait de « descendre » dans la nef. La présence d'un tel emmarchement était jusqu'alors insoupçonné. Il semble que le niveau de circulation interne de l'église n'a pas varié entre le X^e et le XV^e s.

Durant les guerres de Religion, en 1591 exactement, le monastère est dévasté une fois encore. L'église, le cloître et les bâtiments conventuels sont dits « ruinés ».



Fig.1 Portail du XV^e s.

Les sondages réalisés permettent de confirmer que la nef est désormais en grande partie détruite et ne sera jamais relevée. On continue cependant d'y circuler sur des niveaux de terre battue.

Au XVII^e s., les bâtiments monastiques font l'objet d'une reconstruction et d'une réorganisation complètes. La nef de l'église étant démolie, on obture le grand arc en plein cintre qui permettait la communication entre la croisée du transept et le vaisseau, et on y crée

une nouvelle porte, à l'architecture caractéristique. Tout l'espace interne de l'ancienne nef a alors été remblayé, jusqu'au niveau du sol actuel. Un muret, faiblement fondé séparait une allée pavée (menant de l'ancien portail à la nouvelle porte) de l'espace sépulcral qui se développait à l'est. Il semble que l'on continue d'inhumer au moins certains individus dans l'espace de l'ancienne nef, comme en témoignent les sépultures perturbant l'embranchement au nord et peut-être même le dallage de pierre sous le portail.

Après la Révolution, les biens du monastère sont vendus et privatisés. L'église sera cependant rendue au culte sous le Directoire. Il faut attendre 1844 pour que l'ancienne abbatale devienne officiellement l'église paroissiale de la commune de Moutier-d'Ahun. Pendant la période de troubles révolutionnaires, l'église et le monastère ont dû subir de nouvelles détériorations. Le cimetière est peut-être alors ouvert à tous et non plus réservé aux religieux. Certaines des sépultures en pleine terre, dépourvues de mobilier, entrevues au sud-est de l'église, pourraient appartenir à cette période. La nécropole continue de fonctionner vraisemblablement jusqu'à son déplacement, vers 1887, plus haut, sur la route d'Ahun. Celle qui occupait la parcelle à l'est de l'église a alors été abandonnée et un épais remblai de nivellement a été rapporté, soutenu à l'est, le long de la rue, par un haut mur.

Le diagnostic archéologique réalisé à Moutier-d'Ahun, dans la nef de l'ancienne église et dans le terrain la bordant à l'est a, comme on peut le constater, fourni des informations importantes sur l'évolution de cet édifice au cours du temps, et ceci au moins depuis la fin du X^e s.

Christophe Maniquet

MOUTIER-ROZEILLE

Le Thym

Antiquité

A la suite du projet d'extension de la carrière d'exploitation de granite du Thym, sur la commune de Moutier-Rozeille, le SRA a prescrit un diagnostic archéologique sur les parcelles cadastrées BE 16 et 18, pour une superficie totale de 46 123 m². En effet, la présence de plusieurs sites connus à proximité laisse suspecter la présence de vestiges anciens sur l'emprise du projet ; il convenait donc ici de vérifier le potentiel archéologique de ce secteur afin d'éviter la destruction de vestiges archéologiques.

Le terrain concerné se situe sur un relief rocheux dominant la vallée de la Creuse, dont la partie médiane forme un plateau intermédiaire entre deux versants, pourvu d'une source. Cet emplacement semble très favorable à l'implantation d'occupations humaines anciennes.

L'opération de terrain, qui s'est déroulée en avril 2015, a mis en évidence l'existence d'une occupation archéologique constituée par un ensemble de structures funéraires qu'une première estimation chronologique, basée sur l'étude d'un corpus céramique

incomplet et provenant principalement des 5 dépôts funéraires à incinération installés le long d'une voie de circulation, daterait du Haut-Empire (I^{er}-II^e s. de notre ère), d'une voie de circulation, des bases d'un bâtiment accompagné de structures annexes et de structures agraires.

Il semblerait que cet ensemble, regroupé sur une zone qui occupe une superficie d'environ 7 000 m² dans la partie médiane de l'emprise, soit relativement

homogène chronologiquement, avec néanmoins une évolution constatée au moins sur la période antique. Il n'est toutefois pas exclu que certaines des structures soient postérieures. Si la présence du contexte funéraire est avérée, il ne semble pas représenter la seule fonction du site, comme en témoignent le bâtiment et les fosses mis au jour dans la tranchée 25, qui participerait plus d'un habitat.

Marie-Hélène Jamois

Antiquité - Moyen Âge

MOUTIER-ROZEILLE

Saint-Hilaire

La fouille archéologique réalisée en 2015 sur le site de l'ancienne église Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille correspond à la deuxième campagne de l'autorisation triennale (2014-2016) validée par la CIRA en 2014. Les grandes orientations de la problématique du site restent identiques aux années précédentes, à savoir la compréhension des différents états d'occupation depuis la construction d'un mausolée antique jusqu'à l'abandon de l'édifice religieux à l'époque contemporaine (cf. BSR des années précédentes). Après huit années de campagnes estivales, celle de 2015 se devait de poursuivre sur les nouvelles zones de fouille ouvertes l'année dernière, à savoir au sud-ouest et au niveau du parvis de l'église actuelle, dans l'espoir de retrouver des maçonneries de la nef du haut Moyen Âge, plus importante que celles qui viendront par la suite. Il convenait également de poursuivre la fouille de la partie occidentale de la nef et d'achever la partie interne du chœur de l'église, où deux fosses de la période du mausolée avaient été repérées mais où seule celle située la plus au nord avait été dégagée (us 954). La seconde (us 968), partiellement recouverte par le sarcophage en granite S.5, a été intégralement fouillée en 2015 (fig. 1). Si son comblement n'est pas différent de l'autre fosse avec la présence de fragments brûlés de céramique, de verre, d'os humains et de faune, elle se différencie par la présence d'un bloc de granite de section triangulaire en appui contre le fond et la paroi sud-ouest de la fosse (dimensions : 0,78 m pour sa plus grande longueur, au moins 0,25 m de hauteur). Ce bloc, qui présente deux faces planes formant un angle à 110°, pourrait correspondre à la base d'un coffre funéraire de forme hexagonale aux côtés de 0,50 m de large. Ce dernier aurait alors été fracturé puis en grande partie enlevé lors de l'installation du sarcophage.

Les découvertes de la période mérovingienne concernent principalement des inhumations placées dans les bas-côtés de la nef, notamment au nord où une série de trois tombes a été placée la tête au sud, celle la plus à l'ouest s'appuyant contre une structure encore mal identifiée mais qui pourrait correspondre à la fondation d'un mur perpendiculaire à l'axe de la nef (us 607). Ce cas de figure n'est pas sans rappeler les inhumations retrouvées dans des annexes funéraires au sud de l'église de la Courtine à Limoges, où ces espaces, séparés par des maçonneries, sont densément occupés par des inhumations datées des VII^e-VIII^e s. Au sud de l'église, il a été possible de reconnaître le mur extérieur du bas-côté méridional sur plus de 5 m de longueur, contre lequel s'appuie notamment le sarcophage en trachyte S.15. Une autre maçonnerie, constituée de quelques blocs équarris reposant sur le terrain naturel, a été retrouvée à proximité de l'angle sud-ouest de la nef médiévale. Il pourrait s'agir ici de la base de l'angle interne de la nef



Fig. 1 Vue depuis le nord-est du chœur et des sarcophages encore en place. Au premier plan, le sarcophage S. 10 et sa fosse d'installation comblée de pierres. À droite du sarcophage en granite S. 5, le creusement d'époque antique us 968 (mire de 0,50 m)

mérovingienne, seul élément encore conservé pour cette partie de cette église. Si la fouille en 2016 le confirme, nous pourrions alors affirmer que les trois états de nef successifs (HMA, médiévale et XVI^e s.) se sont globalement implantés au même endroit.



Fig. 2 Vue zénithale du secteur 2 du cimetière sud. Au nord du sarcophage S. 23, on peut observer le silo comblé de pierres recoupant la sépulture Sp. 244 (à droite). A gauche, on peut encore remarquer la partie proximale de la tombe Sp. 199 qui scellait la structure agraire (mire de 1 m)

Pour les périodes suivantes, on signalera la fouille d'un silo au sud de la nef, bien calé stratigraphiquement par les inhumations environnantes ; il recoupe deux sépultures implantées dans le terrain naturel (Sp. 235 et 244) puis est scellé par une inhumation de forme anthropomorphe constituée de pierres mises de chant

et fermée par de grandes dalles plates (Sp. 199) (fig. 2). Des datations au carbone C14 sur deux d'entre elles devraient affiner la chronologie de cette structure agraire. Cet aménagement, tout comme les deux retrouvés dans la nef, pose la question de la continuité ou pas de la fonction funéraire du site : en effet, doit-on imaginer une période d'abandon entre l'église mérovingienne et la suivante, attestée au plus tard dès le milieu du XII^e s., ou ces aménagements sont-ils intervenus dans et en dehors de l'édifice religieux encore en fonction ? A ce jour, le manque de précision de la période de destruction de l'église du haut Moyen Âge et de ces structures ne permet pas de trancher cette importante question.

Comme chaque année, un nombre conséquent (47) de tombes a été fouillé, portant le corpus à plus de 300 sépultures depuis 2007. Il s'agit principalement d'inhumations en cercueil cloué d'époque moderne fouillées au niveau du parvis et au sud-ouest de l'église, où du mobilier associé au défunt est parfois déposé : bagues, alliances, chapelet de perles en verre ou en buis avec un crucifix en alliage cuivreux, médailles de pèlerinage... A noter une sépulture habillée possédant quatre boutons en alliage cuivreux et un crucifix à quatre traverses, aussi appelé croix de Caravaca.

Jacques Roger

SOUTERRAINE (La)

Bridiers, rue du Puy Romain

Cette intervention se place dans un secteur riche en vestiges archéologiques, antiques et médiévaux notamment. Les travaux d'aménagement sont susceptibles de concerner le vicus gallo-romain, dont l'extension est reconnue à l'est du bourg de Bridiers et des parcelles diagnostiquées. Un total de 4 tranchées a permis de sonder 227,52 m² soit 9,50 % de la surface prescrite, l'emprise totale du projet étant de 2 400 m².

En dépit de quelques structures fossoyées anecdotiques (1 fosse et 1 trou de poteau) mises au jour dans la tranchée Tr. 1 et d'un fragment de cippe en granite découvert dans les remblais de la tranchée Tr. 3, en bordure de la rue du Puy Romain, les sondages réalisés

dans les parcelles 280, 282 et 283, section ZK, de la commune de La Souterraine n'ont pas révélé la présence d'un site archéologique. En revanche, le diagnostic fait très clairement apparaître que les terrains prospectés se situent en dehors du vicus gallo-romain de Bridiers. Les limites de ce dernier, parfaitement identifiées par nos devanciers (E. de Beaufort et G. Janicaud) et reprécisées par D. Dussot (1989) et J.-M. Beausoleil (en 1997, avec le plan détaillé et "actualisé" des découvertes du vicus de Bridiers) se rencontrent en effet à moins de 250 m à l'est des parcelles évaluées.

Jean-Michel Beausoleil

L'église Saint-Didier et Saint-Blaise (fig. 1) se trouve au cœur du hameau de Saint-Dizier, au sud de la commune de Saint-Dizier-la-Tour. Ce hameau était le chef-lieu d'une ancienne paroisse, dont le territoire a été réuni à celui de la Tour-Saint-Austrille, en 1848. L'église occupe actuellement une position quelque peu excentrée par rapport aux habitations, à l'ouest de celles-ci. En grande partie reconstruit aux XVII^e et XIX^e siècles, l'édifice a fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques le 13 février 2004.

L'intervention archéologique qui s'est déroulée du 7 au 10 avril 2015 s'inscrit dans le cadre d'une campagne de restauration de l'église, engagée par la commune de Saint-Dizier-la-Tour, sous la maîtrise d'œuvre de Patrice Trapon, architecte DPLG. Les travaux consistaient, d'une part, à réaliser un assainissement externe de l'église, et d'autre part à rénover le mur intérieur sud du chevet, qui présentait des désordres structurels importants.



Fig. 2 Vue des tranchées depuis le sud. Cliché D. Paloumbas-Odile, Hadès, 2015

Globalement, cette intervention justifie pleinement, a posteriori, la prescription d'une fouille aux abords de l'église. En effet, les découvertes confirment la grande richesse du sous-sol de cette église et de ses abords. La mise au jour de pierres de taille d'origine antique ou tardo-antique est assurément le fait majeur de la fouille (fig. 2). Constituant les plus anciens vestiges reconnus, ces blocs appartiendraient à un édifice gallo-romain dont la vocation funéraire est suggérée (phase 1, fig. 1). De tels bâtiments ont été retrouvés dans des contextes similaires ailleurs en Limousin, à Moutier-Rozeille par exemple¹.

1 - BOULESTEIX (L.), ROGER (J.). – « Le pouvoir attractif des mausolées antiques sur la christianisation du monde rural : l'exemple de la partie septentrionale du Limousin », in *Hortus Artium Medievalum*, vol. 18-2, 2012, p. 293-307.

Depuis la découverte au XIX^e s. d'un sarcophage en grès datant des V^e-VII^e s., l'occupation du site durant la période mérovingienne était connue. Pour autant, les témoins de la phase 2 se sont révélés ténus, pour ne pas dire inexistantes : ils se résument à des niveaux de remblais dans lesquels ont été recueillis du mobilier céramique alto-médiéval (peut-être résiduel ?). Des fouilles complémentaires, à l'intérieur de la chapelle ouest, révéleraient probablement d'autres vestiges datant de cette époque.

L'édification d'une église vers 1100-1200 est le principal événement de la phase 3. Cette église pourrait être l'établissement titré Saint-Didier, mentionné en 1212 en tant que dépendance de l'abbaye de Déols. Les données concernant cet édifice restent lacunaires. On peut seulement dire que le bâtiment était doté d'au moins trois contreforts d'angle, et qu'il ne comportait vraisemblablement qu'une seule nef. Une inhumation pourrait être associée à cette église : il s'agit d'une sépulture naviforme à coffrage de pierre, mise au jour lors d'un décapage profond réalisé au sud-ouest de l'église. Là encore, il paraît certain que des investigations dans l'emprise de la route, au sud, seraient riches en nouvelles découvertes. On insistera sur le fait que la compréhension de l'ouverture aménagée dans le mur sud-est de l'édifice (OUV 14, fig. 1) comporte encore de nombreuses zones d'ombre : si cet imposant percement a manifestement été conditionné par la présence d'un passage préexistant, aucune réponse réellement satisfaisante n'a été apportée quant à sa fonction (chapelle en bois ? simple porte ?) et sa datation (est-on certain que l'OUV 14 appartient au chantier roman ?).

Il est difficile, sur la base des éléments exhumés dans le cadre de cette opération, d'estimer le laps de temps écoulé entre la construction de cette église romane et les débuts des travaux de la phase 4. Ceux-ci se seraient matérialisés par l'édification d'un (nouveau ?) chevet rétréci, à l'instar de ce qui peut être observé dans l'église de Tercillat (Creuse), notamment.

A la fin du Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne, l'église à chevet rétréci va subir d'importantes modifications (phase 5). Le bâtiment retrouve une configuration à chevet plat (fig. 3). Une baie axiale ébrasée est installée dans le mur sud (BAI 17), et une litre seigneuriale est apposée à l'intérieur du mur pignon. Un cimetière occupe alors l'emplacement du chevet construit lors de la période précédente. Les travaux postérieurs à 1650 (phase 6 et 7) ont laissé peu de traces sur le chevet et le parement intérieur du mur pignon.

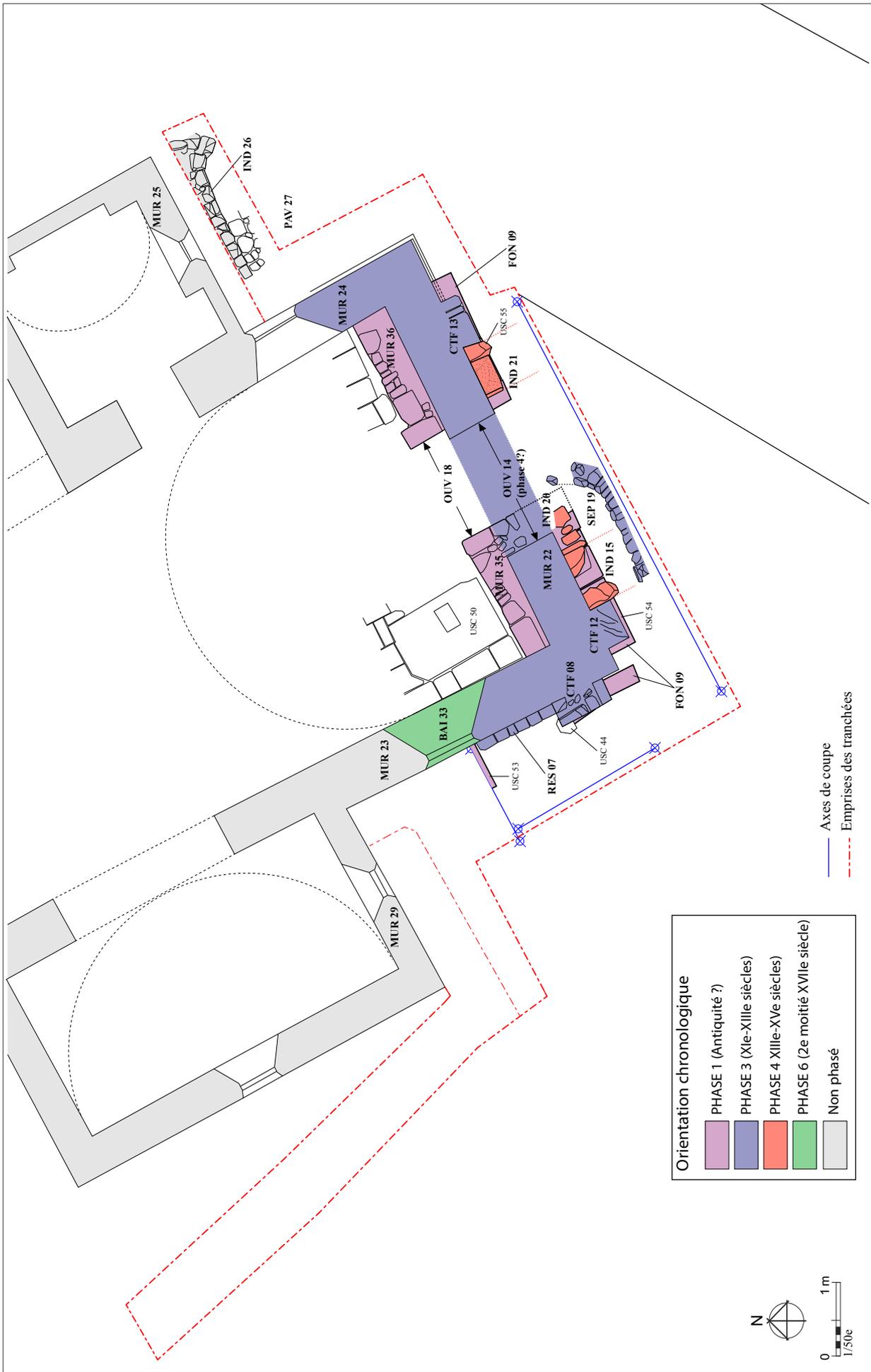


Fig. 1 Plan phasé des vestiges

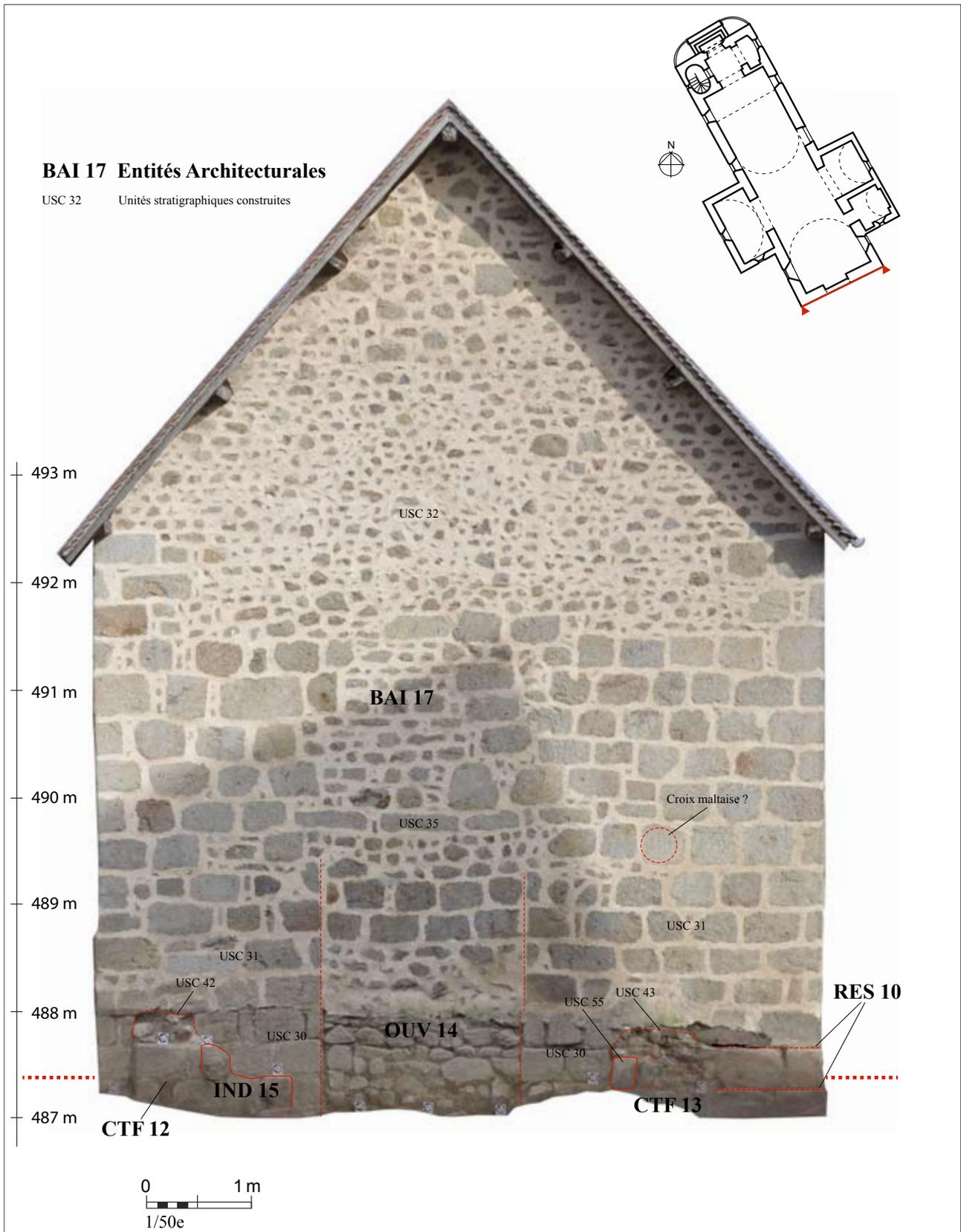


Fig. 3 Ortho-photographie de la face extérieure du mur pignon sud de l'église. Ortho-photographie Jérôme Ducreux, D.A.O. D. Palombas-Odile, Hadès, 2015

En définitive, un des points forts de cette courte opération aura certainement été de valider, une nouvelle fois, la pertinence des suivis archéologiques sur les chantiers des monuments historiques. Sur un plan scientifique, les données recueillies sur le site de l'église Saint-Didier et Saint-Blaise confirment l'intérêt qu'il y a à étudier la topographie monumentale

des premières églises chrétiennes du Limousin au regard des édifices antiques préexistants, que ceux-ci se trouvent in situ, comme cela pourrait être le cas à Saint-Dizier-la-Tour, ou qu'ils soient distants de l'église.

Dimitri Paloumbas-Odile

SAINT-DIZIER-la-TOUR

La Tour Saint-Austrille

Moyen Âge

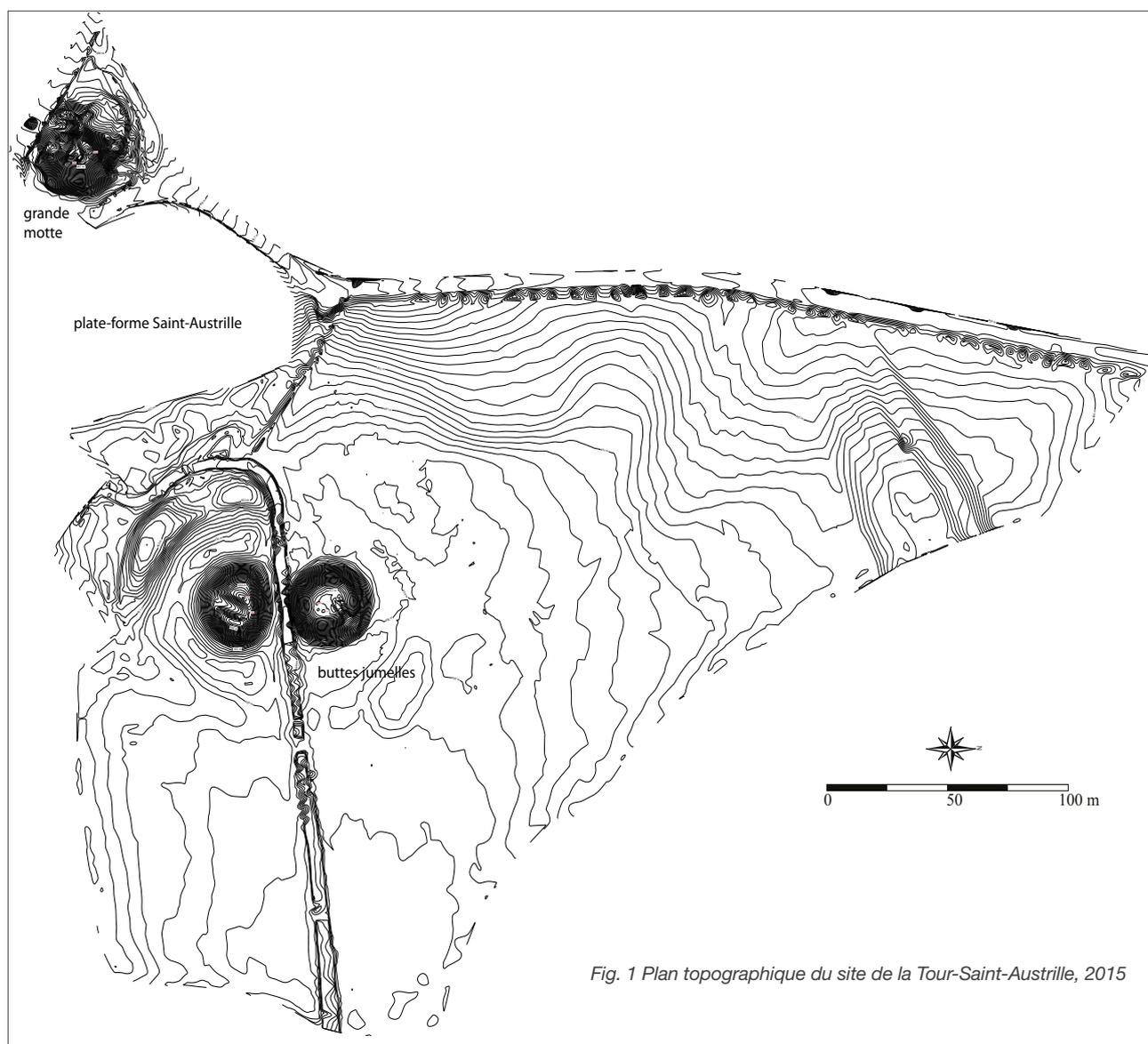


Fig. 1 Plan topographique du site de la Tour-Saint-Austrille, 2015

Trois mottes, dont deux mitoyennes car seulement séparées par un ruisseau et une plus importante, sont établies de part et d'autre d'une plate-forme occupée par un établissement religieux (collégiale devenue prieuré) mentionné dans un acte du milieu

du X^e s., par lequel *Doctricus*, qui possède l'alleu nommé *Turris*, achète divers biens au vicomte Archambaud (de Comborn) pour en doter l'église qu'il a construite à La Tour. La dotation est effectuée en présence de ses *seniorum*, le vicomte Raynaud

d'Aubusson et le marquis de Boson de Charroux, premier comte de la Marche. La famille éponyme de La Tour est signalée dans d'autres textes et aucune mention écrite n'indique la présence d'un autre seigneur important en ce lieu. L'hypothèse d'une juxtaposition de deux autorités à La Tour n'étant étayée par aucun texte, la grande motte et les deux buttes mitoyennes appartiennent donc vraisemblablement à un seul et même ensemble castral.

Occupant la partie sud d'un vaste enclos fossoyé rectangulaire, la grande butte, entourée elle-même d'un fossé subcirculaire, correspond au type classique de la motte castrale de plateau, par terrassement des terres issues notamment du creusement du fossé l'entourant. La plate-forme (225 m²) présente des témoins d'une occupation (fosse, quelques tessons des X^e-XII^e s.) et même de constructions en pierre (empierrement, éboulis). Aucune trace de vitrification n'a été repérée à ce jour. Située sur un terrain plus élevé, plus massive (diamètre d'environ 45 m à la base) et légèrement plus haute, cette grande motte domine l'ensemble du site, y compris les deux buttes mitoyennes malgré l'espace les séparant (environ 150 m) occupé par la plate-forme Saint-Austrille. Ce pourrait être le lieu de pouvoir et de résidence avec son propre système d'entrée (motte de Louveraude disparue avant le XVI^e s. et connue que par un seul texte de cette époque) et sa basse-cour (plate-forme Saint-Austrille).

Un fossé unique, d'une douzaine de mètres de large, englobe les deux buttes mitoyennes et présente une forme ovale orientée sud-ouest/nord-est (138 x 127 m).

Le large talus de contrescarpe constitue une véritable levée de terre sur laquelle pouvaient être implantés des bâtiments. Le tout semble inclus dans un espace également ovale et fossoyé plus vaste, implanté dans la partie nord-est du grand enclos. La construction de ces buttes diffère de celle de la grande motte, avec une terre végétale beaucoup plus charbonneuse surmontant des empierresments de granite séparés par des couches argileuses destinées à les stabiliser. Aucune trace de vitrification n'a été repérée à ce jour. Ces deux buttes appartiennent sans aucun doute à un même système. Dans l'hypothèse d'une zone environnante non marécageuse, il pourrait s'agir d'une entrée assortie d'un poste de péage, avec une possible fonction complémentaire en liaison avec la métallurgie.

Toutes les structures composant ce vaste site castral semblent largement ignorer le village, comme si une limite physique avait existé entre les deux pôles, un ancien étang par exemple. L'évolution de la surface en eau pourrait, en effet, être un élément important pour la compréhension du site castral, avec un déplacement de la digue en amont après la guerre de Cent Ans, rendant obsolète le péage des deux buttes mitoyennes, désormais établi sur la nouvelle digue.

Il convient donc de poursuivre le levé topographique (plate-forme Saint-Austrille et emplacement supposé du premier étang), tout en initiant une prospection-inventaire dans le village même de La Tour. Il est également nécessaire de reprendre l'analyse du mobilier archéologique provenant des fouilles du XIX^e s. et conservé au Musée de Guéret.

Philippe Racinet

Moyen Âge

SAINT-DIZIER-LEYRENNE

Murat « Les Tours »

Le site étudié se trouve à une centaine de mètres au nord-ouest du petit village de Murat, sur un promontoire rocheux formé par deux rivières confluentes (le Taurion et la Leyrenne), qu'il surplombe d'une bonne vingtaine de mètres. Il est composé d'une butte protégée par un fossé de barrage d'éperon au sud-est et par un double système fossoyé au nord-ouest, séparant ladite butte d'une zone pouvant faire penser à une basse-cour de dimensions réduites (fig. 1).

L'*oppidum* de Murat comporte donc un système défensif important (plate-forme, levée de terre, fossés), qui a évolué dans le temps. Grâce à des datations par radiocarbone, la levée défensive de la

plate-forme a été parfaitement calée dans la seconde moitié du VIII^e s. Cette dernière domine un premier fossé large et en U, suivi d'un second parallèle et en V. Dans la mesure où son comblement contient des blocs vitrifiés, ce second fossé ne peut pas être contemporain du premier si on considère que la contrescarpe vitrifiée de la levée est réalisée au même moment que le creusement du premier fossé. Mais si on envisage, malgré tout, une contemporanéité des deux fossés, la contrescarpe vitrifiée ne peut intervenir que dans un second temps. De toute façon, la plate-forme de l'*oppidum* a bien connu deux phases de mise en défense vers la confluence.

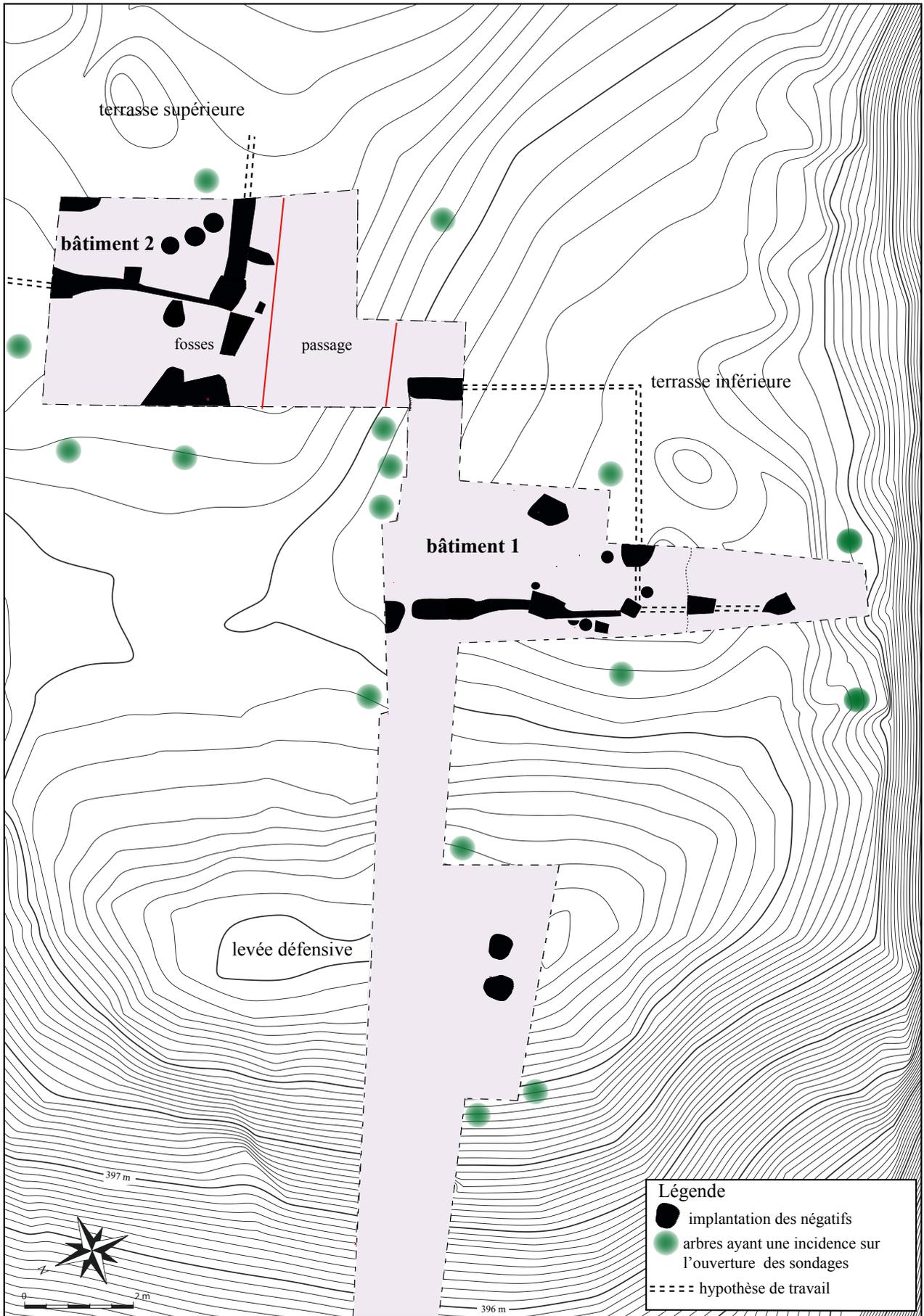


Fig. 1 Plan provisoire des bâtiments de la plate-forme de Murat

Un solide habitat en bois occupe la plate-forme (fig. 1) mais, à l'exception des poteaux, aucun aménagement de conservation de nourriture ou d'accès à l'eau n'a été retrouvé, ce qui est étonnant pour un site de défense et de refuge temporaire. Cet habitat se présente sous la forme de deux édifices construits sur deux niveaux de terrasse, séparés de 0,75 m. A leur emplacement, la roche n'offre aucun aménagement spécifique mais la concentration de céramiques conduit à supposer l'existence d'un sol en terre battue recouvrant la roche de quelques centimètres ou d'un plancher. Sur la terrasse inférieure, le premier bâtiment se situe au pied de la levée défensive. Ses murs gouttereaux reposent sur des sablières déposées au fond de tranchées profondes, distantes l'une de l'autre de 4,75 m. C'est un édifice en matériaux légers, parfaitement ancré dans la roche, qui a peut-être succédé à des structures encore plus légères. Sa surface atteint 31 m² au minimum. Le second bâtiment est construit, selon le même modèle, sur la terrasse supérieure.

La relation entre l'habitat fouillé sur la plate-forme et la levée défensive, dans l'attente de datations par radiocarbone complémentaires, paraît de plus en plus s'inscrire dans une évolution et non dans une contemporanéité. Ainsi, si la levée semble jouer un rôle réel de défense pour le premier bâtiment placé bien en contrebas, cette fonction est inopérante pour le second

bâtiment aménagé sur une terrasse qui ne se situe qu'à 0,50 m sous la crête de cette levée.

Un abandon à la fin du X^e s. est possible et la persistance d'officiers comtaux chargés d'administrer le *dominium* ne sont pas incompatibles : les prévôts comtaux pouvaient très bien résider ailleurs que dans l'antique forteresse déclassée. Un texte mentionne Jean Tardieu, prévôt de Murat, en 1229, à côté de Jacques, prévôt du Dognon. La prévôté de Murat correspond encore à une assiette de revenus dans le testament du comte Hugues X de 1248. Le prévôt est encore évoqué dans la plainte de la comtesse vers 1257. Tout cela sent la fin de course et il y a fort à parier que le rattachement à la circonscription du Dognon date de la seconde moitié du XIII^e s. (Christian Remy). Mais cela n'a pas forcément d'incidence sur l'état de l'ancienne forteresse carolingienne.

La fouille programmée de Murat confirme la complexité de ces sites perchés d'éperon ou de confluence toujours classés globalement dans la catégorie des occupations anhistoriques tant qu'une fouille ne fournit pas de datations par radiocarbone, le mobilier céramique habituellement employé pour les chronologies d'occupation alto-médiévale en milieu rural faisant cruellement défaut pour ce site en particulier.

Richard Jonvel et Philippe Racinet

Moderne

SAINTE-FEYRE

Cher de Lu

La commune de Sainte-Feyre, située au sud-est de Guéret, a déposé un permis d'aménager pour un terrain situé au lieu-dit Cher-de-Lu, pour la troisième tranche de construction du lotissement. Couvrant les parcelles cadastrées BK 86, 88, 130, 131, 133, 226 pour partie et 227, l'emprise du projet a une superficie totale de 26 200 m². La proximité du château et de l'itinéraire antique reliant le vicus d'Ahun à celui de Bridiers a motivé la prescription du SRA, d'autant que le secteur reste encore peu exploré, malgré de nombreux indices signalés sur la carte archéologique.

La phase terrain du diagnostic archéologique s'est déroulée du 5 au 9 octobre 2015, menée par une équipe constituée de deux archéologues de l'Inrap et d'un chauffeur d'engin de l'entreprise Pasquier et fils. Les 15 tranchées de sondages ouvertes ont

permis d'explorer une superficie totale de 2 112 m², soit 8,37 % de l'emprise du projet.

L'opération n'a pas permis d'identifier une occupation ancienne à cet endroit. Les terrains concernés semblent cependant avoir été aménagés en terrasse. Il s'agissait très probablement de parcelles mises en culture, à mettre en relation avec le château de Sainte-Feyre, dont la limite de propriété est marquée par le mur bordant à l'est le chemin qui limite les terrains prochainement construits. La chronologie serait donc ici relativement tardive, médiévale au minimum, comme le confirment les seuls éléments mobiliers découverts durant l'opération, qui sont de l'Époque moderne. Aucun indice lié à l'agglomération antique n'a été découvert.

Marie-Hélène Jamois

Le projet de création d'une zone d'activités au lieu-dit La Croisière sur la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique préventif sur les terrains visés, sur une superficie totale de 113 727 m².

Les terrains concernés sont situés dans un secteur à fort potentiel archéologique : la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine est documentée par de nombreux sites et indices de sites, toutes périodes confondues. L'environnement de l'intervention de diagnostic est caractérisé par des gisements relevant de la période néolithique, révélés par prospection pédestre, et de l'époque médiévale.

Le diagnostic a permis la caractérisation d'une occupation ancienne de la parcelle ZY 298p, constituée d'une enceinte défensive associée à un second enclos. De nombreux faits archéologiques ont pu être identifiés et témoignent de la vocation agricole de ce site.

Le mobilier céramique recueilli est attribuable à la période gallo-romaine et à la période médiévale. Cependant, ce mobilier, présent en très faible quantité, peut témoigner de la réoccupation médiévale d'un site antique ou de la présence, dans l'environnement immédiat de ce site, d'une occupation antique.

Frédéric Méténier